

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Band:** - (2020)  
**Heft:** 2280

**Artikel:** Covid-19 : les milliards de l'urgence : pour le moment les nécessités sanitaires et économiques font loi, mais le débat idéologique est prêt à repartir

**Autor:** Jaggi, Yvette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024071>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 23.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Covid-19: les milliards de l'urgence

Pour le moment les nécessités sanitaires et économiques font loi, mais le débat idéologique est prêt à repartir

Yvette Jaggi - 05 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36313>

Il fallait s'y attendre: la [Weltwoche](#), qui sait tout mieux que tout le monde et même que l'UDC, a livré dans son édition du 2 avril une série d'articles contestant la politique fédérale en matière de lutte contre la pandémie Covid-19 et ses conséquences. Tandis que le Conseil fédéral gouverne à coup d'ordonnances urgentes et aligne les dizaines de milliards au même rythme, l'hebdomadaire dirigé par Roger Köppel, le conseiller national qui détient le record d'absentéisme sous la Coupole, désigne les vrais responsables de la crise actuelle.

La faute aux Chinois qui mangent des drôles de bêtes échappant à toute inspection sanitaire et à leur gouvernement qui a d'emblée fermement contrôlé les informations concernant le coronavirus. La faute à l'espace Schengen qui donne l'impression d'avoir aboli les frontières nationales. La faute aux frontaliers qui ont importé en Suisse le virus - en même temps que leur force de travail. La faute à Alain Berset qui a tellement fait pression sur les prix des médicaments que l'industrie pharmaceutique suisse fabrique en Chine. La faute à la gauche qui a saisi l'occasion de renforcer l'influence de l'Etat sur l'économie privée.

## L'idéologie du Seco

Dans un article publié le 12 mars mais qui semble avoir été retiré du site, la *Weltwoche* citait l'ambassadeur Eric Scheidegger, chef économiste du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) depuis 2012. Il évoquait encore paisiblement la merveilleuse capacité de résilience de l'économie suisse, dotée de «*stabilisateurs automatiques*». A savoir l'assurance-chômage qui peut verser jusqu'à 520 indemnités journalières, le chômage partiel qui permet une indemnisation temporaire et la sauvegarde des emplois concernés ainsi que... le frein à l'endettement qui tolère des dépenses extraordinaires en cas d'événements exceptionnels, moyennant compensation. Et de citer le cas du «*décrochage*» du franc suisse opéré en janvier 2015, qui n'a finalement eu que des effets momentanés sur la conjoncture. Autant dire que le Covid-19 devrait être maîtrisable à moindres frais, conformément à l'idéologie libérale prévalant au Seco, qui tend à limiter au strict minimum les interventions étatiques sur les marchés, y compris celui du travail.

L'ancien Monsieur Prix et conseiller national (PS/BE) [Rudolf Strahm](#) sait de quoi il parle quand il désigne le Seco

comme une administration «*pour le beau temps et l'absence de l'Etat*» alors même que la situation devrait l'inciter à revoir ses références idéologiques et théoriques.

De fait, le Seco semble bien avoir été celui des offices fédéraux concernés qui a mis le plus de temps à prendre conscience des implications économiques et sociales du fameux virus. Le jeudi 12 mars, à la veille de la fermeture des écoles et universités, les chefs des départements de l'économie et des finances, tous deux UDC, stupéfient leurs collègues par la modestie de leur budget de crise: 15 petits millions de francs pour endiguer la marée de la pandémie!

## Un gouvernement qui gouverne

Le [réalisme](#) l'a emporté par la suite, en plusieurs étapes comme il convient en régime pragmatique: le vendredi 20 mars, le Conseil fédéral lance un premier train de mesures à 42 milliards pour atténuer les conséquences économiques de la propagation du coronavirus.

La petite moitié de cette somme, soit 20 milliards, est destinée à financer des aides aux entreprises sous forme de prêts bancaires cautionnés par

la Confédération à 100% jusqu'à 500'000 francs et à 85% pour les montants supérieurs - ce qui a fait dire à [Werner Vontobel](#) qu'il s'agissait d'un programme de subventionnement des banques, pas de soutien aux PME mises en difficulté par la crise du coronavirus. Vu l'afflux de demandes, une nouvelle tranche de 20 milliards est accordée dès le 3 avril, qui permettra peut-être de tenir, sauf prolongation vraisemblable du temps du confinement.

Les calculs et prévisions du *think tank* [Avenir Suisse](#) comme de l'organisation faitière *economiesuisse* font apparaître des besoins en financement public qui s'accroîtront d'au moins 12 milliards de francs à chaque mois supplémentaire de blocage de certaines activités particulièrement sensibles.

Ces mêmes organisations approuvent bien sûr les apports de liquidités à l'économie réelle, dans la mesure où ce soutien est rapide et «*non bureaucratique*». Cette double condition fait contraste avec une traditionnelle contrainte aiguë, renforcée encore par l'introduction du principe de [subsidiarité](#) dans la Constitution fédérale (art. 5a, voté le 28 novembre 2004 et entré en vigueur le 1er janvier 2008).

### **Sus à la bureaucratie**

En temps de pandémie, le rejet de la bureaucratie revient continuellement dans le

discours des organisations économiques comme dans celui des autorités elles-mêmes, inspirées par le Seco. Ainsi, les banques, [Postfinance](#) comprise, deviennent *de facto* des boîtes aux lettres, fortes de la garantie fédérale qui limite leur risque de créditrices, le plus souvent envers des clients attirés. L'informatique fait le reste et garantit le versement des prêts cautionnés dans les minutes ou, au pire, dans les deux à trois heures qui suivent la demande.

Le PLR, qui rêve d'imposer un «*Stop à la bureaucratie*» depuis qu'il ne la domine plus, n'a pas réussi à faire aboutir en 2012 son [initiative populaire](#) «*pour une exécution non bureaucratique de la législation*». A défaut de règle générale, la situation d'exception offre une occasion d'application acceptable que la droite économique soutient avec le même élan que la gauche pour cause d'efficacité immédiate.

### **La loi des lobbies**

Les organisations économiques et patronales poussent l'avantage, et donnent les listes de ce qu'il faut faire ou au contraire ne pas faire sans s'encombrer des lenteurs bureaucratiques. Oui à des apports rapides de liquidités à l'économie réelle, notamment par un soutien à l'indemnisation du chômage partiel, non aux plans de relance, qui encourageraient la production de biens présentement non demandés à l'interne et inexportables, non

au «*fonds suisse*» de 100 milliards proposé par des professeurs de l'EPFZ. Oui à des mesures visant à combler le déficit de liquidités du secteur financier, mais non aux programmes d'investissement. Oui au développement de structures d'information pour les PME. Et surtout oui à l'assouplissement du droit du travail.

Les organisations patronales préconisent tout à la fois l'ouverture prolongée, voire dominicale, des magasins autorisés ainsi que des facilitations dans la circulation et la logistique des marchandises, pour les travailleurs frontaliers et dans l'administration des hôpitaux. Sur ce dernier point, une collaboration s'instaure effectivement entre établissements publics et privés, l'une des «*solutions créatives*» réclamées par Avenir Suisse.

De leur côté, les organisations syndicales parlent de réalités du terrain, dans les entreprises et les établissements de soins, sur les chantiers et à domicile. L'Union syndicale suisse présente ses revendications avec un certain succès, y compris auprès des [cantons](#) et même des villes qui font usage de leurs compétences. Mais il reste toujours des problèmes à régler. Ainsi, la situation des [saliariées et salariés vulnérables](#) contraints à se rendre à leur travail, et la protection des personnels particulièrement exposés, constituent les préoccupations les plus urgentes des syndicats.

Au moment où diverses instances et personnes s'interrogent déjà sur une sortie de crise dont le

calendrier dépendra en réalité des événements, on ne sait qu'une chose: des idées

nouvelles, pour ne pas dire iconoclastes, cherchent leur chemin dans les esprits, tant à droite qu'à gauche.

## La place financière suisse ne peut ignorer la politique climatique

BNS et banques se doivent de contribuer à l'effort commun

Jean-Daniel Delley - 03 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36303>

L'impact direct de la Suisse sur le climat ne pèse pas lourd en comparaison internationale. Ce qui ne justifie pourtant pas l'inaction ([DP 2278](#)). Adapter ses comportements personnels relève d'une exigence de solidarité. Collectivement, la Suisse peut néanmoins prétendre à un rôle plus important en misant sur ses points forts. Ainsi de la décarbonation de son parc immobilier dont elle pourrait faire un modèle pour d'autres pays ([DP 2279](#)). Et surtout il est un domaine où notre pays joue dans la cour des grands, celui de l'industrie financière.

La place financière helvétique occupe un rôle important dans les flux de capitaux, qu'il s'agisse de financement, de placement ou encore d'investissement. Ces flux, parce qu'ils contribuent trop souvent encore à soutenir des activités dommageables pour le climat, génèrent des émissions de gaz à effet de serre représentant un multiple de celles produites en Suisse.

Au cours des dernières années, après la signature de l'Accord de Paris sur le climat en 2015, Credit Suisse et UBS ont financé des projets à haute intensité d'émissions de CO<sub>2</sub> pour 12,3 milliards de dollars: mines et centrales à charbon, gaz de schiste, sables bitumineux ou oléoducs. Aux financements directs de projets s'ajoutent des prêts commerciaux et des émissions d'obligations en faveur d'entreprises participant à ces projets (construction notamment). Certes, l'une de ces banques a depuis lors précisé ses [règles de conduite](#). Reste pour elle, et à toutes les autres, à faire preuve d'une réelle transparence en publiant un inventaire de l'empreinte carbone de leurs activités et de leurs offres financières ainsi qu'en présentant un plan de réduction rapide de leurs engagements.

La Banque nationale suisse (BNS), qui figure parmi les plus grands investisseurs de la planète, ne craint pas de placer ses billes dans les entreprises

polluantes. Ainsi elle détient des [actions](#) de sociétés américaines actives dans les énergies fossiles pour plusieurs centaines de milliards de dollars. Interpellée à ce sujet, elle se réfugie derrière la [neutralité](#) de sa politique de placement pour éviter d'écarter les entreprises de tel ou tel secteur: son portefeuille ne fait que répliquer la composition des indices boursiers. Pourtant ses [directives](#) sur la politique de placement stipulent que la banque «*renonce à investir dans des entreprises qui causent de manière systématique de graves dommages à l'environnement*».

La politique climatique de la Confédération ne peut donc ignorer plus longtemps l'industrie financière. Jusqu'à présent, toutes les tentatives qui ont tenté de faire prendre ses responsabilités à ce secteur ont échoué. Ainsi le Conseil national a sèchement [refusé](#) une initiative de la Verte Adèle Thorens demandant que la loi précise la compatibilité entre les activités de la BNS et les